

D.I.U. FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE EN PATHOLOGIE NEUROVASCULAIRE

Responsable Universitaire : Pr V. LARRUE

en collaboration avec d'autres Universités

Durée : 2 ans

Accès :

En formation initiale :

- Étudiants de 3^{ème} cycle en médecine spécialisés en Neurologie, Neurochirurgie, Radiologie, Médecine physique et réadaptation, Médecine vasculaire, Cardiologie, Chirurgie vasculaire, Pédiatrie,
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA dans les spécialités mentionnées ci-dessus,
- Chefs de clinique et AHU de Toulouse dans les spécialités mentionnées ci-dessus.

En formation continue :

- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou titulaires d'un diplôme hors Union-Européenne spécialisés en Neurologie, Neuroradiologie, Médecine physique et réadaptation, Médecine vasculaire, Cardiologie, Chirurgie vasculaire.

Critères de sélection :

Lettre de motivation + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s)

Projet professionnel, accord de principe d'un maître de stage d'un centre agréé par le CNP du DIU pour le mémoire et la formation Doppler

Nombre de places limité à 50 par cycle de 2 ans

Objectifs pédagogiques :

- Connaissances théoriques spécialisées approfondies en pathologie neurovasculaire concernant l'épidémiologie, le diagnostic et le traitement des maladies vasculaires du système nerveux central.
- Compétences pratiques nécessaires à la prise en charge des maladies neurovasculaires à la phase aiguë et chronique et à leur prévention primaire et secondaire.
- Aptitude à réaliser un travail de recherche clinique dans le domaine neurovasculaire.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis 1^{ère} année du DIU*	MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis 2^{ème} année du DIU*
Assiduité	Assiduité
Examen final ÉCRIT	Examen final ÉCRIT
Validation de stage	Mémoire de fin de DIU
	Validation de stage

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Montant des inscriptions en formation initiale :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel

+ Frais pédagogiques de 700 euros

Renseignements :

Mme DEVENYNS Arielle - Tél : 05 61 77 94 95 - E-mail : devenyns.a@chu-toulouse.fr

Hôpital Pierre Paul Riquet – Pôle Neurosciences - Place du Dr Baylac –31059 Toulouse cedex 9